

Pas de pause estivale pour le plan de départs volontaires et le Digital First

Suite à la signature du projet d'accord sur le plan de départs volontaires et après de longs mois de négociation, un Comité d'entreprise et un CHSCT extraordinaires se sont tenus vendredi 20 juillet.

Comme la loi l'oblige, les élus de ces deux instances ont été informés officiellement du projet par la direction, qui leur a remis les documents obligatoires, pour leur permettre de rendre des avis circonstanciés.

Ceux-ci seront rendus le 20 septembre au cours d'un Comité d'entreprise extraordinaire précédé d'un CHSCT qui se tiendra quant à lui, le 12 septembre.

A la suite de la remise des avis, le dossier sera déposé à la DIRECCTE (ex inspection du travail) pour validation.

De la réponse de cette instance administrative dépendra la date officielle du démarrage du plan de départs volontaires.

Lors de ce Comité d'entreprise, L'EstMedia CGT a rappelé au directeur industriel, Rémi Ramstein, la nécessité d'une présentation affinée des organisations de travail qu'il compte mettre en place avec les départs en PDV. Pour le moment, ce dernier fait plutôt dans l'abstrait. Aujourd'hui, pour les délégués de l'EstMedia CGT, les hypothèses ne suffisent plus. A quelques semaines de la mise en place du plan de départs volontaires, il est grand temps que le spécialiste du doigt mouillé trempe sa chemise et mette les mains dans le cambouis, pour mettre en place des organisations dignes de ce nom.

Digital First

Comme nous l'avons écrit dans un précédent tract, le projet a fait l'objet d'un accord de méthode afin d'aborder au moins douze thèmes de négociation.

Le premier concernait la formation. Le plan présenté conjointement par la DRH adjointe, Sabrina Gharbi, Laurence Burglen et Magalie Delle Védove semble avoir été mis sur pied avec sérieux.

Cependant, le nombre important de salariés impactés et le calendrier ramassé posent question en termes d'organisation.

La direction s'est engagée à remplacer poste pour poste les journalistes en formation. En revanche, les employés d'agences devront se remplacer « mutuellement ». Les heures complémentaires voire supplémentaires effectuées suffiront-elles à combler les sous-effectifs qui se feront sentir dans nombre de rédactions ? Rien n'est moins sûr.

Le prochain thème de la négociation portera justement sur les organisations de travail avec l'arrivée du digital et l'expertise en cours avec le cabinet désigné par le Comité d'entreprise, Sésame Ergonomie, sera d'une grande aide pour les négociateurs. La mission de l'expert prévoit d'ailleurs des visites dans plusieurs agences afin de rencontrer celles et ceux qui se retrouveront, d'ici quelques mois au cœur du digital first